

SOCIOLOGIE HISTORIQUE DE L'ETAT

« Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990 »

de Charles TILLY

Licence en Science Politique

Introduction

« Sur le long terme, beaucoup plus que d'autres activités, la guerre et la préparation à la guerre ont fourni les composantes majeures des Etats européens ». C'est en ces termes que Charles Tilly pose la pierre angulaire de son ouvrage *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990* daté de 1992.

Charles Tilly, Docteur en sociologie, est un chercheur américain très influent en sociologie historique et comparative, et nous verrons que l'ouvrage concerné par notre exposé en est le reflet.

A ce propos, il est important de savoir que Charles Tilly a longuement travaillé sur les changements sociaux ainsi que sur les relations entre l'économie, la politique et la société, et ce particulièrement en Europe.

Ses principaux ouvrages sont *La France conteste : de 1600 à nos jours* qui date de 1986, ou encore *Les révolutions européennes : 1492-1992* daté de 1993.

Nous pouvons, par ailleurs, commémorer sa mort qui a eu lieu il y a un an, le 29 avril 2008.

Par ailleurs, il est important de voir que Tilly, pas uniquement dans *Contrainte et capital*, s'intéresse plus particulièrement à l'Europe, alors même qu'il est américain. Pour notre ouvrage, le choix de n'étudier que le continent européen pour la formation de l'Etat paraît tout à fait justifié et est justifié par Tilly. En effet, l'Europe a été le théâtre de la formation de l'Etat tel que nous l'appréhendons aujourd'hui. De plus, l'Etat, entendu comme Etat-nation, s'est imposé partout, par la suite, soit en étant calqué sur le modèle européen, soit en étant imposé par les européens lors des colonisations et décolonisations.

Tilly a donc l'ambition d'expliquer la formation de l'Etat en Europe, et ce en formulant une nouvelle pensée par rapport à ses prédécesseurs.

Ainsi, Charles Tilly rejette les analyses préexistantes quand à la formation de l'Etat, qu'il comptabilise au nombre de quatre. En effet, pour lui, « les réponses traditionnelles ne sont guère satisfaisantes pour ceux qui étudient sérieusement l'histoire de l'Europe »¹.

Tilly, bien qu'il l'apprécie, réfute d'abord l'analyse étatiste qui, selon lui, traite la transformation de l'Etat de façon indépendante du facteur économique ; la transformation n'étant, dès lors, dû qu'à des facteurs internes à l'Etat.

Puis, Tilly conteste l'analyse géopolitique en ce sens qu'elle attache trop d'importance, au contraire de l'analyse étatiste, au système international en tant que modélisateur de l'Etat.

Ensuite, Tilly nie l'analyse fondée sur le mode de production car, selon lui, elle négligerait trop le facteur guerrier au profit d'une toute puissance du facteur capitaliste. Enfin, Tilly rejette l'analyse fondée sur le système mondial qui combinerait les défauts des deux analyses précédentes, à savoir le fondement capitaliste et ce, à l'échelle uniquement internationale.

Charles Tilly souhaite donc faire une nouvelle analyse, fondée sur deux facteurs que

sont la contrainte et le capital, pour expliquer la formation de l'Etat. Ainsi, pour lui, sa vision est un juste milieu entre les différentes analyses qu'il réfute et que l'on peut percevoir comme extrême sous sa plume.

La question qui se pose alors est celle de savoir comment, à partir de voies suivies différentes, les Etats d'Europe ont finalement tous opté pour le modèle de l'Etat-nation.

1 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p. 24.

Ainsi, notre problématique rejoint dans ses grandes lignes celle de Charles Tilly dans son ouvrage, mais nous nous attacherons tout de même à nous interroger sur son analyse. Par conséquent, il conviendra d'abord de se pencher sur la contrainte et le capital en tant qu'éléments essentiels de formation de l'Etat européen (I) ; puis, il sera nécessaire de voir les articulations entre la contrainte et le capital (II) ; enfin, il faudra se pencher sur le modèle théorique de Charles Tilly afin de voir s'il est discutable (III).

I. La contrainte et le capital : des éléments essentiels qui ont modelé l'Etat européen

Nous verrons d'abord que la contrainte est prééminente dans la formation de l'Etat (A), puis nous nous pencherons sur les moyens de la contrainte (B).

A) La prééminence de la contrainte dans la formation de l'Etat

1. La contrainte : un facteur inhérent à l'Etat

Avant tout, il est important de définir ce que sont Etat et contrainte. Nos définitions ne seront pas celles du dictionnaire, mais celles données par Charles Tilly.

Ainsi, l'Etat est « une organisation maniant la contrainte (...) et qui bénéficie d'une priorité indiscutable à certains égards sur toute autre organisation, à l'intérieur d'un territoire important »².

On voit donc bien que, selon Tilly, l'Etat ne se définit qu'avec son pouvoir de coercition. On en déduit donc que sans pouvoir de contrainte, une organisation n'est pas un Etat.

Qui plus est, l'Etat, pour en être un, doit avoir, non pas le monopole comme l'affirme certains auteurs, mais la priorité sur l'utilisation de cette contrainte.

Enfin, il faut noter que ce pouvoir de contrainte est utilisé « à l'intérieur d'un territoire important ». Nous verrons donc que Tilly omet pour l'instant la contrainte extérieure, privilégiant la seule contrainte intérieure pour caractériser un Etat.

Par ailleurs, il faut noter que l'on ne saisit pas bien la notion de « territoire important », bien qu'il estime que sont des Etats aussi bien les cités-Etats, dont le territoire n'est justement pas très important, que les empires.

2 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p. 18.

Nous avons donc vu que, grâce à la définition de l'Etat de Tilly, la contrainte est inhérente à l'Etat.

Ainsi, il importe de définir ce qu'est la contrainte, toujours sous les termes de l'auteur. Par conséquent, « la contrainte inclut toute action concertée (réelle ou virtuelle)

visant à provoquer des pertes ou des dommages à des personnes ou à des possessions d'individus ou de groupes qui ont conscience de l'action et du dommage potentiel »³. La contrainte serait donc le royaume de la domination selon Charles Tilly.

La contrainte peut donc se refléter dans la force armée, mais aussi dans l'emprisonnement, l'expropriation, l'humiliation ou l'édiction de menaces.

Il faut dorénavant se pencher sur le rôle de la contrainte dans la formation de l'Etat.

Ainsi, selon Tilly, c'est lorsqu'il y a une accumulation et une concentration des moyens de la contrainte qu'il peut y avoir formation d'un Etat.

Il faut donc une réunion des moyens de contrainte dans un espace donné et une augmentation de ces derniers afin qu'ils soient quantitativement suffisants à la formation de l'Etat.

Cette accumulation et cette concentration de la contrainte vont permettre à l'organisation d'asseoir sa supériorité et son pouvoir aussi bien contre les rivaux internes à l'organisation qu'aux rivaux voisins de l'organisation.

On obtient ainsi un Etat qui manie la contrainte interne, mais aussi la contrainte externe.

On va d'ailleurs voir que la contrainte externe est articulée à la contrainte interne et ce grâce à un phénomène historique très utilisé par Tilly : la guerre.

3 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p. 45.

2. L'articulation nécessaire entre contraintes extérieure et intérieure : la guerre

La contrainte interne est celle dont nous avons parlé précédemment, soit la contrainte utilisée sur son propre territoire à l'encontre de sa population.

La contrainte externe, quand à elle, est considérée comme celle utilisée contre d'autres Etats ou d'autres populations non-soumises à la contrainte interne, donc au pouvoir de l'Etat contraignant.

Selon Charles Tilly, « la guerre oriente la formation et la transformation de l'Etat »⁴.

Ainsi, non seulement la contrainte interne est inhérente à la formation de l'Etat, comme nous l'avons vu précédemment, mais la contrainte externe l'est aussi en ce sens qu'elle influence la typologie de l'Etat.

Il faut donc compléter la définition initiale de Charles Tilly, comme il le fait lui-même dans son ouvrage en ajoutant que la contrainte ne s'exerce pas uniquement sur le territoire de l'Etat mais aussi à l'extérieur.

D'ailleurs, il est notable que la contrainte externe et la contrainte interne entretiennent des liens particulièrement étroits dans la formation des Etats.

En effet et Charles Tilly le souligne parfaitement, faire la guerre, donc employer la contrainte externe, nécessite une administration importante, notamment pour détenir les moyens de faire la guerre, soit le capital.

Or, l'administration doit posséder un pouvoir de contraindre afin qu'elle soit efficace, notamment afin de percevoir les divers impôts.

Dans le même sens, si le territoire de l'Etat est en proie à des troubles internes, alors la contrainte de l'Etat s'oriente dans sa quasi-totalité à la répression de ces troubles, négligent ainsi la contrainte externe. Ceci se vérifie d'ailleurs avec l'histoire et les périodes de grands troubles internes comme par exemple la Commune.

4 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p. 47.

Il apparait donc clairement que si l'Etat n'a pas les moyens de contraindre sa propre population, alors il ne pourra pas non plus contraindre, du moins essayer de contraindre ses voisins.

Qui plus est, les moyens de contrainte peuvent être les mêmes pour les deux types de contrainte. En effet, l'armée, par exemple, est généralement utilisée comme outil de la contrainte externe, pour faire la guerre, mais on a vu, historiquement, que la force armée, et ce pendant longtemps, pouvait remplir le rôle de police.

Aux vues de ceci, on peut se permettre de revenir sur la définition de l'Etat, comme le fait à contrecœur Charles Tilly afin de reprendre la définition de Max Weber qui utilise l'expression de « monopole de l'usage légitime de la force physique » plutôt qu'une simple priorité.

Selon Tilly, cette définition serait historiquement contestable mais parfaitement valable de nos jours. En effet, pour lui, pendant longtemps les Etats ne détenaient pas de monopole mais une simple priorité, ce qui en soit est plutôt juste si l'on considère que les vassaux, au Moyen-âge, détenaient un pouvoir de contrainte qu'ils restreignaient lorsque le Roi le souhaitait, comme en période de guerre par exemple.

Il est donc clair que la tendance actuelle à séparer contraintes externe et interne du fait de notre vision de l'Etat n'est pas vraiment fondée.

En effet, la contrainte est un tout que l'Etat exerce dans un but d'auto-maintien et d'autoprotection.

En outre, les moyens de la contrainte ont un coût qu'il est nécessaire de s'acquitter en vue de la pérennité de l'autorité.

Nous allons donc voir le second élément essentiel de l'Etat et nécessaire à la contrainte : le capital.

B) Trouver les moyens de la contrainte : le capital, second élément essentiel

1. L'argent : « le nerf de la guerre »

Effectivement, il semble impossible d'envisager la contrainte, la guerre, sans entendre les moyens de son financement.

Le capital est donc le deuxième axe constitutif de l'Etat selon notre auteur, qu'il entend comme « toutes les ressources mobilières tangibles et les revendications de ces ressources »⁵.

Ainsi, Charles Tilly n'a pas une appréhension uniquement monétaire du capital.

Celui-ci implique également les forces détentrices de ce capital, et donc nécessairement des relations de pouvoir.

Ainsi, la concentration de la contrainte dépend de la « disponibilité du capital concentré ».

La conscience que la détention de la contrainte et de ses moyens constitue la pierre d'achoppement de la puissance implique la nécessité d'une interaction croissante des deux termes.

2. Vers une articulation croissante de la contrainte et du capital

Ainsi, au fil des années, les frontières européennes se sont ouvertes, du moins pour la guerre.

Les interactions entre entités politiques se sont donc intensifiées, impliquant des guerres de plus en plus coûteuses.

La nécessité de financement est donc rapidement apparue comme un problème crucial, nécessité qui a impacté la structure interne de gouvernement.

5 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p 42

Il y a donc plusieurs moyens d'accumuler du capital, c'est-à-dire d'accumuler les moyens de la contrainte.

Dans un premier temps, le système dit des tributs est généralisé.

C'est notamment le cas dans les empires russe ou du Brandebourg, où les prélèvements de capitaux se font directement sur les populations.

Un peu plus tard et dans certains cas, l'apport de capital dont bénéficient les Etats provient de l'économie marchande, présente dans les villes.

Les Cités ont donc joué un rôle essentiel dans la formation des Etats, dans la mesure où elles détenaient les capacités de financer la contrainte.

Un jeu entre les détenteurs de la contrainte et ceux du capital s'instaure donc rapidement : « les cités modèlent le destin des Etats en servant de points de conservation et de distribution pour le capital.

Par le moyen de ce capital, les classes urbaines dirigeantes étendent leur influence».

La négociation est donc au coeur du processus, le capital ayant été échangé contre la protection ; et ce, dans une plus large mesure au sein des Cités-Etat.

La guerre dans ce cas est financée par l'emprunt grâce à des coalitions temporaires.

L'émanation de ces médiations constitue en la création de structures de prélèvements ou de taxation de cet argent.

On distingue donc bien ici l'importance du capital dans son sens donné ci-dessus, à savoir les ressources disponibles mais aussi les revendications de celles-ci.

La négociation avec les détenteurs des moyens de contrainte est ainsi décisive et présente le capital comme élément essentiel à la formation des Etats européens.

L'association du capital à la contrainte rend donc cette dernière effective.

Ce sont, selon Charles Tilly, les deux facteurs qui vont déterminer les parcours des différents des Etats en Europe.

De fait, « diverses combinaisons de capitalisme et de contrainte ont déterminé diverses sortes d'Etats ».

II. Des articulations différentes de la contrainte et du capital

La contrainte et le capital sont donc des éléments incontournables dans l'appréhension de l'Histoire européenne.

C'est à travers ce prisme que Charles Tilly axe toute sa réflexion. Il distingue ainsi quatre périodes historiques dans le développement des Etats (A). Ceux-ci suivent pourtant des parcours bien différents, qui de fait correspondent à leur dotation en capital et en contrainte. (B)

Voir schéma 1

A) Les grandes tendances : périodisation de l'évolution de la structure étatique

Avant de s'attacher à distinguer trois parcours distincts de formation de l'Etat dans l'Histoire européenne, Charles Tilly procède au découpage de la période gigantesque qu'il a choisie - à savoir 990-1990-.

Ainsi, malgré les différences qu'il va relever, de grandes tendances économiques et sociales se dégagent au fil des siècles, tendances qui vont impacter la formation des Etats. Les quatre grandes périodes définies correspondent donc aux grandes tendances de bouleversement des forces quant à l'appréhension de la guerre.

1. Le patrimonialisme

La première période, le patrimonialisme, du Xe au XIVe siècle se caractérise par un global morcellement des pouvoirs.

Les terres distribuées par le souverain sont progressivement considérées comme acquises, et encore davantage dans des pays à forte contrainte⁶ comme la Pologne.

⁶ Pour l'appréhension de la notion, voire plus loin

Ici la guerre est envisagée comme une entreprise permettant non pas de soumettre une population, mais de lui faire payer le tribut.

Les moyens de la contrainte sont ici prélevés sur les populations à travers la taxe féodale.

La levée d'une armée se fait donc grâce aux serviteurs ou vassaux liés par le service personnel.

Ainsi, les souverains dépendent dans la plus large mesure des pouvoirs intermédiaires pour financer la guerre, ce que l'on peut qualifier de situation d'accumulation faible des moyens de la contrainte parallèlement à leur concentration.

3. Le courtage

Cette nouvelle période, se délimitant du XVe au XVIIIe siècle, est celle des bouleversements issus des interactions, économiques, belliqueuses, qui croissent sur le territoire européen.

Parallèlement à cela, la question de l'organisation des armées et de son financement prend une large place.

L'enjeu est de taille : on se bat désormais pour un territoire organisé et administré.

Les armées nationales et de masse ne sont pas encore en place et, pour éluder le problème, le mercenariat se développe.

Cela implique un accroissement de la dépendance par rapport aux capitalistes, les seuls détenteurs des capitaux capables de satisfaire la demande de rémunération de ces armées internationales⁷.

⁷ Dans le sens où les mercenaires ne se battaient ni par loyauté ni par avidité de pouvoir, mais par appât d'argent. C'est le temps de la fidélisation des troupes par l'argent.

3. Nationalisation et spécialisation : La victoire du parcours intermédiaire...et...

4. L'Etat national ou comment la militarisation a permis la civilisation.

Les souverains, fort conscients de cette dépendance et du risque encouru se sont vite questionnés quant à la nécessité d'autonomiser le financement des forces armées.

Charles Tilly élabore un découpage en quatre périodes distinctes, à savoir patrimonialisme, courtage, nationalisation et spécialisation.

Considérant que les deux dernières étapes procèdent d'un mouvement similaire, nous avons choisi de les traiter dans une même partie.

Nous le disions, les interactions et l'intensité des guerres n'ont fait que croître au fil des ans.

Face à cela la technique du mercenariat est rapidement apparue obsolète.

La période de nationalisation débutant au XVIIIe siècle signifie la prise en main et la monopolisation de la violence par l'Etat.

Ce dernier prend ainsi le contrôle de la fiscalité, s'octroyant par la même une totale indépendance quant à la poursuite de la guerre.

Par la négociation, l'Etat diffuse son pouvoir : « les réseaux existants de la bourgeoisie montante servent de courroies de transmission entre l'Etat et les milliers de communautés diverses... ».

Les guerres révolutionnaires accentuent le processus d'autonomisation et de différenciation de l'Etat.

Depuis le début du XIXe siècle, la progressive séparation des appareils fiscaux et militaires induit une prise en compte des autres domaines de la vie sociale.

La contrainte extérieure est alors appréhendée comme le moyen d'acquiescer une influence sur un Etat tiers, sans pour autant l'intégrer au territoire national.

La distinction intérieur/extérieur est alors acquise. L'Etat global, protecteur, dont les prérogatives s'étendent progressivement, est en construction.

Ainsi, pour notre auteur, la guerre a paradoxalement engendré la civilisation.

Effectivement, la recherche de ressources pour la financer a engendré la création d'infrastructures qui ont elles-mêmes modifié le processus guerrier et qui ont permis l'implication croissante de l'Etat dans la régulation d'autres domaines que la contrainte, tout en soumettant celle-ci à un pouvoir politique. Voir schéma numéro 2

Mais malgré de grandes tendances apparentes, chaque Etat ne s'est pas développé en suivant une voie similaire et linéaire.

Ainsi, différents types d'Etat ont coexisté.

Leurs dirigeants poursuivent bien le même objectif, à savoir la réussite dans la préparation à la guerre, mais dans des conditions et avec un environnement différent.

B) Absence d'un monolithisme dans le développement des Etats : des parcours

différents vers un même modèle, l'Etat national

Charles Tilly retient trois modèles typologiques d'Etat, en tant qu'organisation détentrice de la contrainte, qui emprunteront trois parcours différents pour arriver à un même modèle qu'est l'Etat-nation.

Ce modèle de l'Etat-nation n'était pas un but et sûrement pas prévu par les gouvernants de ces Etats.

Néanmoins, les trois parcours empruntés par les Etats ont conduit à l'Etat-nation et nous allons nous pencher sur la question, comme l'a fait Tilly grâce à une analyse sociologique de l'histoire européenne.

1. Le parcours à forte contrainte

Le parcours à forte contrainte fut le parcours utilisé par les Etats de type Empires tels que les empires russe ou brandebourgeois.

Ce parcours se caractérise par la réunion de deux éléments que l'on retrouve dans les empires précités.

D'abord, Tilly note qu'il y avait « un effort majeur pour éliminer un pouvoir qui imposait le tribut »⁸. L'auteur entend par là qu'il fallait supprimer, sinon les personnes, du moins leurs pouvoirs de contrainte des seigneurs locaux qui détenaient le pouvoir de lever l'impôt comme bon leur semblait.

Ainsi, en supprimant leurs pouvoirs, on supprimait l'éparpillement de la contrainte,

le but étant de le concentrer tout en l'accumulant, comme nous l'avons déjà dit. Par ailleurs, le deuxième élément que retient Tilly était qu'il n'y avait que peu de cités, entendues comme villes, et que le capital n'était pas concentré. C'était, historiquement, constatable, comme par exemple dans l'empire russe, où les cités pouvaient se compter sur les doigts de la main, et où le capital était très distribué vu que les propriétaires terriens étaient disséminés dans l'immense campagne. Les propriétaires terriens, ou seigneurs terriens, se faisaient donc la guerre pour la suprématie, à la base minimale. Mais, au fur et à mesure des victoires, les seigneurs terriens vainqueurs gagnaient en suprématie et en pouvoir de contrainte. C'est ainsi que la contrainte était détenue par des gouvernants issus du milieu rural, ce qui a une importance très significative aujourd'hui. En effet, de ce fait, aucune classe bourgeoise détentrice du capital ne s'est réellement développée dans ces empires où la contrainte était reine. On en voit encore les vestiges en Russie où la population est divisée en deux, sans véritable classe moyenne intermédiaire. C'est ainsi que grandit ce type d'Etat, privé quasi-totalement du capital, mais bénéficiant et jouant sur une puissante contrainte pour « assurer les exigences royales » avec un appareil administratif excessivement lourd, et ce jusqu'à des périodes récentes.

8 TILLY Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Aubier, 1992, p. 240.

2. Le parcours à fort capital

Le parcours à fort capital fut le parcours utilisé par les Etats types Cités-Etats tels que la République hollandaise ou encore les cités italiennes telles que Venise. Ce parcours se caractérise par la réunion de trois éléments totalement différents de ceux utilisés pour les le parcours à forte contrainte. Ainsi, le premier élément est la primauté des oligarchies qui mena à un développement important d'entreprises commerciales, particulièrement maritimes, qui étaient protégés par les quelques moyens de contrainte de l'Etat. La contrainte n'était donc pas utilisée dans un but d'assise du pouvoir, mais afin de protéger sa population commerçante. Ce n'est pas pour autant qu'il n'y avait pas de volonté expansionniste, bien au contraire, mais cette expansion se faisait, en premier, dans un but capitalistique.

A cela s'ajoutent des institutions qui furent créées par la classe bourgeoise, détentrice du capital, afin de protéger leurs propres intérêts et qui furent bien souvent intégrées dans l'administration elle-même. C'est le deuxième élément.

Enfin et non des moindres, le capital était très largement disponible, sinon prospérait. Par conséquent, l'Etat pouvait se permettre d'être fiscalement imposant sur ses administrés. De plus, l'Etat pouvait aussi se permettre de faire la guerre grâce à l'important capital détenu.

Ainsi, ces Etats avaient souvent recours au mercenariat, ne voulant pas toucher à leur population qui leur apportait la pérennité capitalistique, et ce sans développer un important appareil administratif.

En outre, il est notable que cette manne capitalistique ne suffit plus lorsque la guerre s'intensifia et se développa sur des terrains plus vastes. En effet, le recours au mercenariat ne suffisait plus à protéger la population.

3. Le parcours à contrainte capitalisée

Le parcours à contrainte capitalisée est, comme son nom le laisse penser, une synthèse des deux autres parcours, sinon un parcours intermédiaire.

Ce fut le parcours de la France et de la Grande Bretagne notamment, et il leur permit d'accéder plus rapidement, que les Etats empruntant les autres parcours, au modèle de l'Etatnation.

Ce parcours, en soi, n'est pas spécialement analysé et défini par Charles Tilly. En effet, c'est un peu une catégorie « fourre-tout », dans laquelle se trouvent les Etats qui n'ont emprunté ni le parcours à forte contrainte, ni le parcours à fort capital.

D'ailleurs et Tilly le reconnaît, les parcours de la France et de la Grande Bretagne ne sont pas du tout similaires, alors même qu'ils font partie de la même catégorie.

En effet, le parcours de la France est beaucoup plus de type contrainte que le parcours anglais qui est beaucoup plus de type capital.

En outre, il est important de retenir que c'est l'accumulation et la concentration du capital et de la contrainte qui a permis à tous ces types d'Etats de devenir des Etats-nations tels qu'actuellement.

Il faut ici éclaircir la notion d'Etat-nation. En effet, selon Charles Tilly, l'Etat-nation est une forme de l'Etat, comme on le voit actuellement. C'est un Etat dans lequel la contrainte et le capital ont été accumulés et concentrés de manière optimale.

Ainsi, l'Etat-nation n'est pas, pour Tilly, un Etat dans lequel existe une nation, en tant que peuple. Pour Tilly, un Etat dans lequel il y a cette nation est entendu à travers la notion de « nation-Etat ».

Nous avons donc vu que différents parcours avaient menés les Etats, pendant des périodes spécifiées, à adopter un modèle unique d'Etat : l'Etat-nation.

En revanche, le modèle théorique proposé par Charles Tilly est discutable, et pourtant il n'a été que peu discuté.

III. Un modèle théorique discutable et pourtant peu discuté

Le modèle que propose Charles Tilly met en exergue une capacité de travail non négligeable.

La communauté scientifique reconnaît ainsi l'oeuvre de Charles Tilly (A). Pourtant, dans contrainte et capital, l'auteur semble aller un peu loin dans son entreprise de sociologie historique comparative et s'éloigne quelque peu de son but principal (B).

A) Une large reconnaissance au sein de la communauté scientifique

1. Un auteur reconnu et apprécié par ses pairs

Charles Tilly est effectivement un auteur qui ne fait pas grand débat.

Ses méthodes se rapprochent de celles de Norbert Elias, un des premiers sociologues à appliquer la méthode comparative et qui s'est efforcé de mettre en valeur des processus historiques de transformation des sociétés⁹.

⁹ D'après un article d'EncyclopediaUniversalis, <http://www.universalisedu.com/article2.php?napp=&nref=C070079> consulté le 20 avril

Cet auteur s'est lui aussi penché sur le processus de formation de l'Etat européen.

Charles Tilly semble de fait se situer dans le même mouvement explicatif que son collègue pour qui les monopoles de la fiscalité et de la violence sont deux facteurs essentiels dans la naissance de l'Etat moderne.

Néanmoins, notre auteur semble vouloir aller au-delà de cette analyse tout en s'appuyant sur elle.

L'apport de M. Tilly est bien la distinction de trois parcours de formation différents et néanmoins égaux.

Charles Tilly a ainsi produit un travail de recherches que personne ne conteste et que chacun réutilise à son gré.

Ses travaux quant à l'action collective, en France notamment, furent le point de départ de nombreuses autres analyses.

On notera toutefois que *Contrainte et capital* est davantage délaissé. Ainsi, ses recherches servent davantage comme grille de lecture pour des réflexions quant au Tiers-Monde notamment.

Mais des auteurs tels que ZakiLaïdi se détachent rapidement des analyses un tant soit peu européo-centrées¹⁰.

On relève enfin l'admiration de certains quant au travail de titan réalisé par l'auteur : chacun apprécie positivement la volonté évidente de recouper et de comparer le plus grand nombre d'informations ; volonté qui a même conduit l'auteur à construire un laboratoire d'analyse comparative bien avant l'apparition de l'outil informatique.

10 ZakiLaïdi, *Contraintes et ressources de l'espace cardinal*,

2. Plus largement, une approche qui peut déstabiliser

Mais c'est peut être également cette volonté de trop entreposer et de superposer l'information qui peut paraître déstabilisante.

Ainsi, pour Michel Gali, journaliste au Monde Diplomatique, le lecteur de Charles Tilly peut être décontenancé : « Tout en admirant la culture des auteurs, la richesse conceptuelle des analyses et l'usage séduisant d'un comparatisme généralisé, une certaine perplexité saisit parfois le lecteur : l'approche par trop transculturelle et un quantitativisme sommaire laissent dubitatif ».

L'auteur lui-même semble pourtant être bien conscient de ce travers : il évoque effectivement dans la préface de *Contrainte et capital* son « besoin invétéré de découvrir ou d'inventer une symétrie simple dans des événements complexes ».

B) Une entreprise difficile quant à l'articulation des différentes classifications

Nous allons aborder les réflexions que nous a apportées l'ouvrage de Charles Tilly et son étude, que ce soit sur le fond ou sur la forme.

1. Une supériorité quantitative de la contrainte sur le capital en contradiction avec l'ambition de l'ouvrage

Ce qui nous a particulièrement surpris à la lecture complète de *Contrainte et capital* fut la maigre place que tenait le capital dans la pensée de Charles Tilly, et ce comparé à la place que prend la contrainte.

En effet, bien que Tilly ne soit pas un économiste, le choix de prendre comme paramètres la contrainte et le capital afin d'expliquer la formation de l'Etat amène à utiliser et

confronter les deux paramètres de manière un minimum équitable.

Au lieu de cela, aucun chapitre n'est entièrement consacré au capital, à la différence de la contrainte qui, au contraire, s'inscrit dans l'ensemble des chapitres.

Ainsi, nous avons vu que Tilly réfutait l'analyse étatiste pour expliquer la formations des Etats en Europe, alors que sa propre analyse tend à s'en rapprocher.

On comprend d'ailleurs mieux pourquoi il affirme lui-même qu'il se sent plus proche de l'analyse étatiste qu'aucune autre, et qu'il estime que sa pertinence est bien supérieure aux autres.

Mais, ce « délaissement » du capital dans son ouvrage ne serait-il pas dû à sa définition de l'Etat.

En effet, bien que sa définition soit tout de même moins réaliste que celle de Max Weber, il n'empêche qu'elle se concentre sur la contrainte et ne mentionne pas le capital. Or, l'Etat n'a-t-il pas créé, dès ses origines si l'on prend l'exemple de Rome, un système fiscal basé évidemment sur la contrainte, mais essentiel au capital puisque sans capital, l'impôt est nul.

Par conséquent, Charles Tilly justifie implicitement son choix d'accorder plus d'importance à la contrainte en définissant tout bonnement l'Etat de façon pertinente.

En effet, bien que le capital ne prenne pas une place aussi importante que la contrainte, ce facteur est largement excusable aux vues de l'évolution des Etats européens qui s'est essentiellement fondée sur la guerre, et donc la contrainte.

Par ailleurs, il est important de noter que les choix de Charles Tilly sont parfois énormément complexes.

2. Entre classifications et compilations : des choix parfois complexes

Nous avons retenu plusieurs points qui nous ont posé problèmes lors de l'analyse du modèle théorique de Charles Tilly.

D'abord, il est notable que Tilly utilise un grand nombre de classifications qui ne sont pas toujours simples à appréhender.

De plus, ces classifications sont difficiles à confronter ou à superposer, alors même que son analyse se fonde dessus, comme par exemple la classification des différents parcours confrontée à celle des différentes périodes.

Par ailleurs, Charles Tilly fait appel à un nombre impressionnant d'auteurs qu'il dénigre ou encense, tour à tour.

Ainsi, on se demande parfois si ce n'est pas une simple compilation d'auteurs et si en réalité, aucun modèle théorique n'est proposé.

Il n'y a qu'à se pencher sur la bibliographie qui ne fait que Quarante-quatre pages.

Heureusement, nous l'avons vu, un nouveau modèle théorique nous est exposé.

Enfin, on a pu noter que Charles Tilly avait parfois une tendance à la prédiction de l'histoire future.

Notamment, le dernier chapitre de son ouvrage relatif aux « soldats et Etats en 1990 » tend à prendre pour permanente la situation au moment de l'écriture de l'ouvrage, soit avant la chute du bloc communiste.

En revanche, il est indéniable que Contrainte et capital est un réel apport dans la compréhension de la formation des Etats en Europe, même si, et Charles Tilly le reconnaît, cet ouvrage est bien que compliqué et fastidieux, partiellement incomplet.

Conclusion

Ainsi, dans *Contrainte et capital dans la formation de l'Etat européen 990-1990*, Charles Tilly défend la thèse suivante : « sur le long terme, beaucoup plus que d'autres activités, la guerre et la préparation à la guerre ont fourni les composantes majeures des Etats européens ».

C'est donc l'articulation entre la contrainte et le capital, c'est-à-dire les moyens de la contrainte, concentrés et/ou accumulés différemment selon les types d'Etat, qui ont déterminé l'évolution vers une forme commune d'Etat national¹¹.

L'urbanisation contrôlée, et parallèlement l'apparition de différents niveaux de contrainte – l'une intérieure, la police, l'autre extérieure, l'armée - ont donc contribué au processus de civilisation et donc à la formation d'Etats nationaux.

Il faut donc retenir ce lien mis en lumière par Charles Tilly entre la formation de l'Etat national, la contrainte, et le capital.

Cela implique alors forcément une causalité entre la naissance de cet Etat, l'urbanisation et l'action collective – la contrainte-capitalisée s'est développée au sein d'Etats où l'urbanisation était développée et donc, là où les élites ont collaboré avec le pouvoir. C'est cet intérêt pour la logique de l'action collective qui fait remarquer à l'auteur que les frontières de l'Etat national ne sont pas irrémédiablement stables. Les mouvements contestataires ainsi que la naissance d'entités supranationales sont susceptibles de faire bouger ces frontières¹².

11 Il exista des « processus multiples de formation en fonction de la facilité plus ou moins grande avec laquelle le capital et la contrainte ont pu se concentrer »

12 « Les Etats tels que nous les connaissons ne dureront pas éternellement et pourraient bien perdre assez vite leur incroyable hégémonie »